

# ÉTUDE COSET-INDÉPENDANTS



Comprendre et préserver  
la santé au travail



## Étude Coset-Indépendants

### Qu'est-ce que l'étude Coset-Indépendants ?



**L'étude Coset-Indépendants est une étude nationale sur la santé en relation avec l'activité professionnelle. Elle est réalisée par Santé publique France.**

Ses objectifs :

- **Étudier l'état de santé des travailleurs et des anciens travailleurs au fil du temps**
- **Connaître les liens entre caractéristiques professionnelles, conditions de travail et problèmes de santé** (troubles musculaires et articulaires, problèmes cardio-vasculaires et respiratoires, cancers, santé mentale...)
- **Faire des recommandations pour prévenir / éviter ces problèmes de santé.**

### Qui est concerné par l'étude Coset-Indépendants ?



L'étude Coset-Indépendants est menée en France **auprès des travailleurs - et anciens travailleurs - indépendants** : artisans, commerçants, professions libérales, autres dirigeants ainsi que leurs conjoints collaborateurs.

En 2017-2018, un peu plus de 20 000 volontaires ont rejoint l'étude Coset-Indépendants. Les volontaires participent à l'étude **sur plusieurs années.**

### Comment se déroule l'étude Coset-Indépendants ?



Les participants **répondent à un questionnaire sur internet tous les 2 ou 3 ans. Ce questionnaire permet** de faire le point sur leur état de santé et leur situation professionnelle. **Cela prend environ 20 minutes.**

Les réponses aux questionnaires sont complétées par des informations sur les soins, les hospitalisations et la carrière, disponibles auprès des organismes de protection sociale.

## Qui utilise les informations recueillies dans Coset ?



Les informations recueillies dans Coset sont utilisées par les équipes de Santé publique France.

La réglementation en termes de sécurité des données s'applique à cette étude. Elle permet le strict respect de la confidentialité.

Les données peuvent être mises à la disposition de chercheurs en santé au travail qui en feraient la demande auprès de Santé publique France.

Dans ce cas, les projets de recherche sont examinés sous réserve d'obtention des autorisations nécessaires auprès des instances réglementaires nationales, garantissant la pertinence scientifique et l'utilité du projet, les conditions de sécurité informatique et la préservation de la vie privée des personnes. Les données recueillies dans Coset sont alors transmises sous un numéro. Les noms, prénoms et coordonnées personnelles ne sont jamais communiqués.

La liste des projets de recherche candidats est publiée et mise à jour sur le site [coset.fr](https://coset.fr).

Les participants à Coset peuvent s'opposer à l'utilisation de leurs données pour un projet particulier ou pour l'ensemble des projets de recherche concernés. Dans ce cas, les données ne sont pas transmises.



## Pourquoi avoir mis en place l'étude Coset-Indépendants ?

L'étude Coset-Indépendants **permet d'étudier la fréquence des problèmes de santé** dans la population des travailleurs et anciens travailleurs indépendants (même s'ils ont arrêté cette activité ou s'ils sont à la retraite).

Les résultats sont comparés avec des études menées auprès de travailleurs d'autres milieux professionnels. Ils visent à **améliorer la connaissance des liens entre conditions de travail et santé dans la population active en France.**

Ces connaissances permettent d'**orienter les actions de prévention** dans le monde du travail, et en particulier chez les travailleurs indépendants soumis à des conditions de travail spécifiques.

Participer à Coset c'est contribuer à cet observatoire général de la santé au travail et faire progresser les connaissances sur les relations entre le travail et la santé

[Plus d'info sur le site coset.fr](https://www.coset.fr)

